

Rapport d'activités de l'A.A.P.P.M.A. La Concorde pour l'année 2020

Le rapport d'activités de cette année particulière en raison de la pandémie sera, vous vous en doutez, assez succinct. L'impossibilité de convoquer des réunions de conseil d'administration, de se déplacer, ont minimisé nos actions pour cette année.

La possibilité d'exercer la pêche n'a pas été continue. Nous le déplorons, mais il nous faut aussi tenir compte de la situation générale du pays et faire montre de solidarité avec l'ensemble de nos concitoyens. On remarquera tout de même que, comme souvent, les pêcheurs ont dû subir plus que d'autres alors que notre activité de plein air pouvait se pratiquer (seul) sans de véritable danger de contamination.

Le gardiennage a particulièrement été touché puisque nous avons eu la douleur d'apprendre le décès, au mois de mai, de M. Jean-Claude Martin qui était garde bénévole depuis de nombreuses années pour notre association. Nous avons aujourd'hui une pensée particulière pour lui.

M. Jean-Marie Smug est arrivé en juin pour renforcer notre équipe de gardiennage. Je tiens à remercier MM. Van Latenstein et Smug pour le travail bénévole qu'ils accomplissent au service de notre association.

Notre école de pêche n'a malheureusement pas pu fonctionner de toute l'année. C'est dommage, mais il était impossible de le faire au regard des mesures prises par le gouvernement.

Nous avons quand même pu assurer le rempoissonnement en partie, nous n'avons pas pu avoir les 300 kg de brochetons commandés. (400 kg de brochetons ont été déversés en début de cette année avec du poisson blanc, mais cela est à comptabiliser au titre de l'année 2021). Au début de l'année 2020 ont été déversés, dans le marais et le canal, 600 kg de gardons, 220 kg de carpes et 30 kg de goujons, auxquels il faut ajouter 300 kg de gardons, 20 kg de carpes, 20 kg de tanches et 30 kg de brochetons fournis par la fédération et remis dans les eaux du domaine public exclusivement.

Le ponton pour personne à mobilité réduite a enfin pu être posé place du Chrest à Saint-Omer. L'accès et le stationnement demandent quelques travaux qui doivent être pris en charge par la mairie. Ceux-ci ont pris un peu de retard toujours en raison de la situation sanitaire, mais le ponton devrait bientôt être opérationnel. J'adresse mes remerciements à la municipalité qui nous accompagne efficacement pour la réalisation de ce projet.

Je remercie également la septième section de Wateringues qui poursuit le travail de curage et d'entretien du marais avec professionnalisme et efficacité.

Mes derniers remerciements vont aux gardes champêtres territoriaux, MM. Vasseur et Leleu pour leur surveillance du milieu et de la pratique de la pêche.